

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

**Lits Halte Soins Santé (LHSS)
Lits d'Accueil Médicalisés (LAM)**

SITE DE LA CHAMBRE



SOMMAIRE

Fiche signalétique

Cadre légal

L'équipe et les intervenants

L'activité LHSS

Le public LHSS

L'activité LAM

Le public LAM

L'activité médicale

L'activité sociale

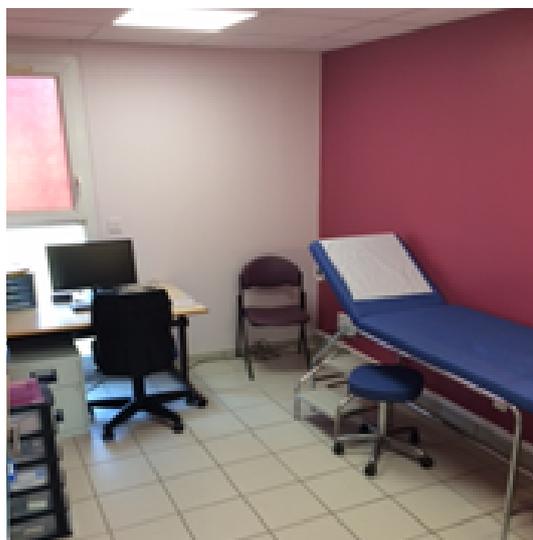
Le quotidien LHSS/LAM

L'activité socio-culturelle

“Bien dans...”

Perspectives 2024

FICHE SIGNALÉTIQUE



Accompagnement personnalisé

Soignants 24h/24

Suivi médical

Coordination des soins



Animations

Chambre privative

Menus adaptés



La Chambrerie

5 et 7, rue de la Chambrerie

37100 Tours

☎ 02 47 41 85 38

✉ chambrerie@entraide-et-solidarites.fr

🚌 Ligne 2 - Arrêt Maréchal Juin

🚊 Ligne A - Arrêt Monsconseil

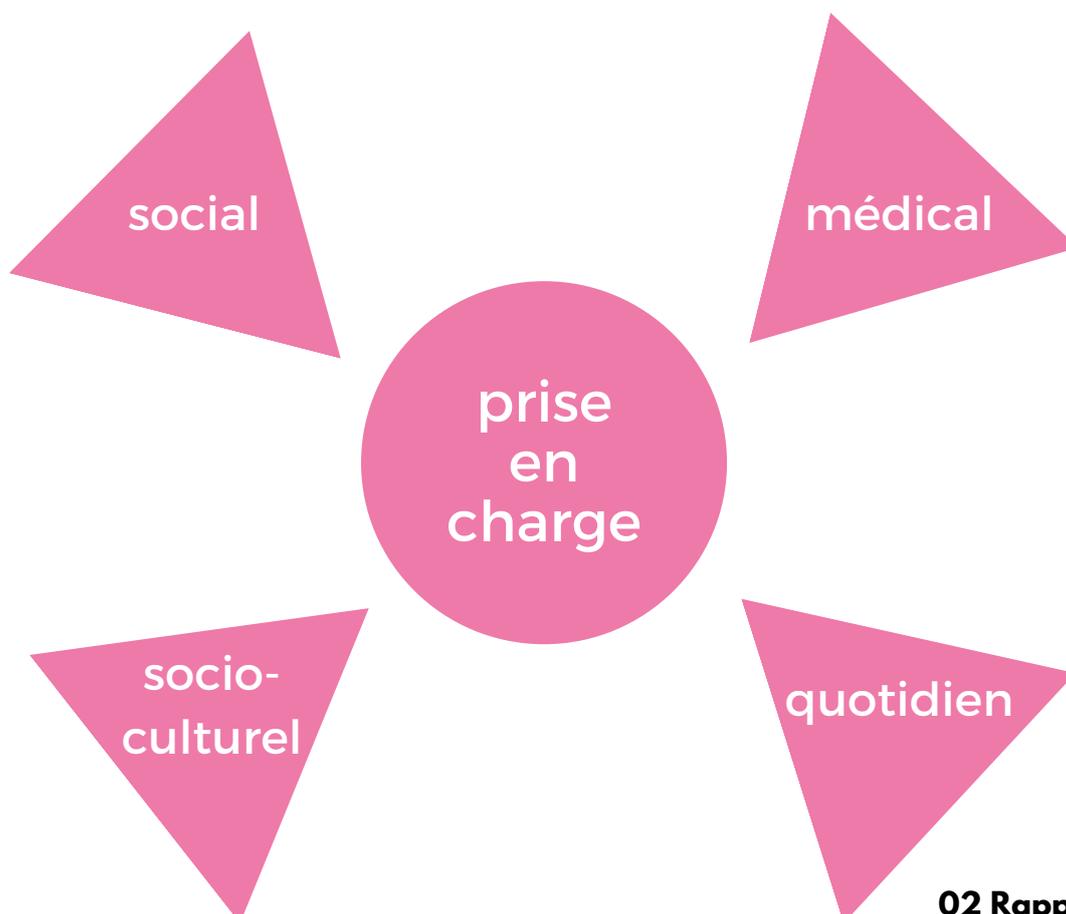
1 établissement
2 dispositifs

LHSS
10 places

LAM
20 places

2 mois

∞



CADRE LÉGAL

Arrêté du 25.03.2008 portant autorisation d'ouverture de 10, places LHSS

Arrêté n° 2017-DOMS-PDS37-0155 du 26.10.2017 portant autorisation de création de 15 places LAM

Arrêté n° 2017-DOMS-PDS37-0167 du 24.11.2017 portant autorisation d'extention de 5 places LAM

Visites de conformité ARS des 24.11.2021 et 22.11.2023

Commission de sécurité du 03.01.2024. Autorisation d'ouverture au 26.01.2024 (ERP Type J - Catégorie 4ème)

Notification budgétaire définitive LHSS du 04.01.2024

Notification budgétaire définitive LAM du 02.01.2024

N° FINESS LAM : 37 001 397 1

N° FINESS LHSS : 37 001 813 8

LHSS

Décret n° 2016-12 du 11 janvier 2016 (Art. D. 312-176-1.) :

Les structures dénommées « lits halte soins santé » mentionnées au 9° de l'article L. 312-1 accueillant des personnes majeures sans domicile fixe, quelle que soit leur situation administrative, ne pouvant être prises en charge par d'autres structures, dont la pathologie ou l'état général, somatique ou psychique, ne nécessite pas une prise en charge hospitalière ou médico-sociale spécialisée mais incompatible avec la vie à la rue. Elles ne sont pas dédiées à une pathologie donnée.

Objectifs :

- Offrir un hébergement temporaire
- Assurer la continuité des soins infirmiers et le suivi médical
- Éviter une hospitalisation ou permettre une sortie d'hospitalisation
- Orienter et coordonner les soins avec les divers praticiens
- Mettre en place un accompagnement social personnalisé, faire valoir les droits et élaborer avec la personne un projet de sortie individuel

LAM

Décret n° 2016-12 du 11 janvier 2016 (Art. D. 312-176-3.) :

Les structures dénommées « lits d'accueil médicalisés » mentionnés au 9° de l'article L. 312-1 accueillant des personnes majeures sans domicile fixe, quelle que soit leur situation administrative, atteintes de pathologies lourdes et chroniques, irréversibles, séquellaires ou handicapantes, de pronostic plus ou moins sombre, pouvant engendrer une perte d'autonomie et ne pouvant être prises en charge dans d'autres structures.

Objectifs :

- Fournir un hébergement sans durée limitée et adapté à la situation sanitaire et sociale de la personne
- Proposer et dispenser à la personne accueillie des soins médicaux et paramédicaux
- Apporter une aide adaptée à la vie quotidienne
- Mettre en place un accompagnement social personnalisé, faire valoir les droits, élaborer avec la personne un projet de vie et le mettre en œuvre

L'ÉQUIPE ET LES INTERVENANTS

ÉQUIPE

1 responsable
1 cadre IDE
1 médecin
10 IDE
2 Aide-Soignants
4 Accompagnants Éducatifs et Sociaux
2 Assistants de Service Social
1 maîtresse de maison
2 animateurs
1 secrétaire

CDI = 43 salariés dont 14 arrivés en 2023
25 bénéficiaires de formation continue

CDD = 16 salariés
29 contrats

STAGIAIRES 1645 heures

4 IDE (840h)
1 IDE coordinatrice (35h)
1 moniteur-éducateur (560h)
1 AES (140h)
1 animateur (70h)

SERVICES GÉNÉRAUX

restauration
maintenance
espaces verts
propreté

1 PHARMACIE

INTERVENANTS EXTÉRIEURS

1 kinésithérapeute
1 coiffeuse animatrice BPJEPS
1 professeure de yoga
1 intervenante en Shiatsu
1 réflexologue
1 éducatrice sportive
1 art-thérapeute
1 médecin sophrologue
1 socio-esthéticienne

L'ACTIVITÉ LHSS

Nombre de places : 10

Effectif au 31.12.2022 = 8

Effectif au 31.12.2023 = 11

130

-15% par rapport à 2022

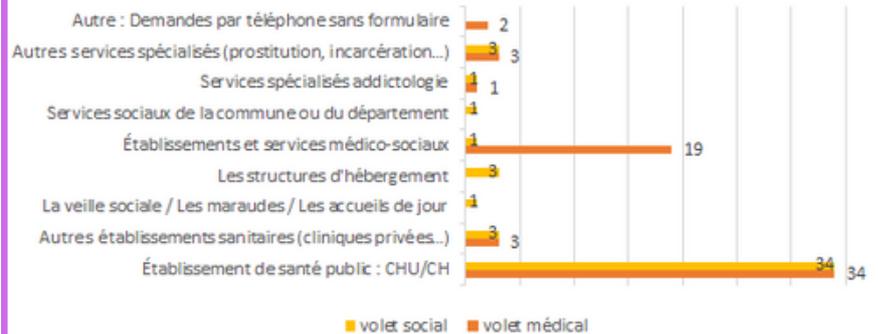
demandes d'admission

68

accords

Service à l'origine de la demande		Nombre
Médecine interne ou Maladies infectieuses		8
Post-chirurgie		1
Hépatogastro-entérologie		5
Gynéco-obstétrique / maternité		5
Oncologie		3
Pneumologie		1
Dermatologie		1
ORL		1
Néphrologie		3
Rhumatologie		1
PASS		1
Autres :	Ophthalmologie post-chirurgie	2
	EMPPE	1
	CLAT	1

Structure à l'origine de la demande



Parmi les accords, les personnes orientées par l'hôpital le sont principalement par les services de Médecine interne ou Maladies infectieuses, Hépatogastro-entérologie et Gynécologie

62

refus

Les refus pour absence de places disponibles ont doublé en 2023

Motifs de refus	Nombre	Taux
Absence de place disponible (capacité d'accueil atteinte)	13	23%
Etat de santé ne nécessitant pas un séjour médicalisé	17	30%
La situation médicale est trop lourde pour une prise en charge en LHSS	6	11%
Structure non adaptée au regard de la pathologie	6	10%
La personne bénéficie d'un logement adéquat	3	5%
Refus de la personne (géographie, structure non adaptée...)	7	12%
autre, préciser :		
Demande annulée	6	11%
MNA, parent isolé avec enfant	3	6%
Exclusion LHSS récente (≤ 6 mois)	1	2%

L'ACTIVITÉ LHSS

65

personnes différentes
présentes sur l'année
qui peuvent avoir réalisé un ou
plusieurs séjours

79

séjours
sont comptabilisées les
personnes prises en charge
quelle que soit l'année
d'entrée ou de sortie

68

entrées
séjours ayant débutés en 2023

68

sorties
séjours ayant pris fin en 2023

Nombre de personnes ayant réalisé :



Taux de remplissage



Taux d'occupation



Taux de remplissage
- Taux d'absentéisme
Taux d'occupation

L'ACTIVITÉ LHSS



La DMS est calculée sur l'ensemble des PEC au 31 décembre ou à la date de sortie

Motifs justifiant une durée de séjour de plus de 2 mois	Nombre
Prolongation liée à la pathologie d'admission	15
Pathologie associée découverte après l'admission	2
Personnes en voie d'insertion ayant un projet en attente	3
Fragilité de l'état général nécessitant un repos prolongé	3
Absence de solutions de sortie (manque ou inexistence de solution adaptée à la situation, saturation des dispositifs existants)	2
Capacité d'autonomie trop faible	2
Autres : Absence de droit à la Sécurité Sociale ouvert	4

LE PUBLIC LHSS

L'analyse du public est basée sur les 79 séjours



26 nationalités

68% hors UE
32% UE



1/4 NON francophone

16 personnes ont eu besoin d'un traducteur

10 très régulièrement
4 assez régulièrement
2 occasionnellement

60  76%
25 < 68 ans

19  24%
19 < 74 ans

3 

AVANT



LHSS
La Chambrière



APRÈS

39% hôpital
15% hébergement d'urgence
15% rue

61% sans ressources
32% minima sociaux

15% RSA
11% AAH
9% ADA
1% retraite

16% sans couverture sociale

47% CSS
22% AME
9% complémentaire santé
5% régime général seul

37% 115
21% LAM 37
9% hébergement amical
9% "Un chez soi d'abord"
4% hospitalisation/maternité
3% CADA
2% centre d'hébergement

LE PUBLIC LHSS



Situations complexes (critères ARS)

Gravité de la maladie	11
Complexité administrative	19
Éloignement culturel du soin et de la santé (grande précarité, origine culturelle et langue)	40
Comportement	30
Autres :	
Femmes victimes de violences	8
Éloignement géographique du CHU d'Orléans	2

calculé sur l'ensemble des PEC de l'année



Caractéristiques d'addiction

Alcool	27
Tabac	34
Médicaments	4
Drogues (héroïnes, cocaïnes...)	9
Poly-usage (au moins 3 : cannabis, cocaïne, alcool)	4

calculé sur les admissions de l'année

10% en fauteuil roulant
25% difficulté à se mouvoir

Pathologies impactant le
comportement :

25% problématique addictive
(alcool, toxiques...)

16% troubles psychiatriques

L'ACTIVITÉ LAM

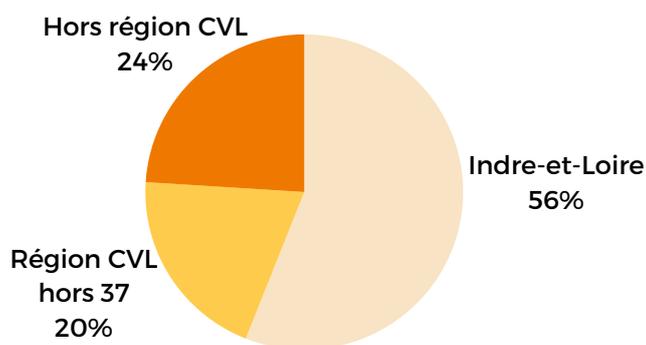
Nombre de places : 20

Effectif au 31.12.2022 = 21

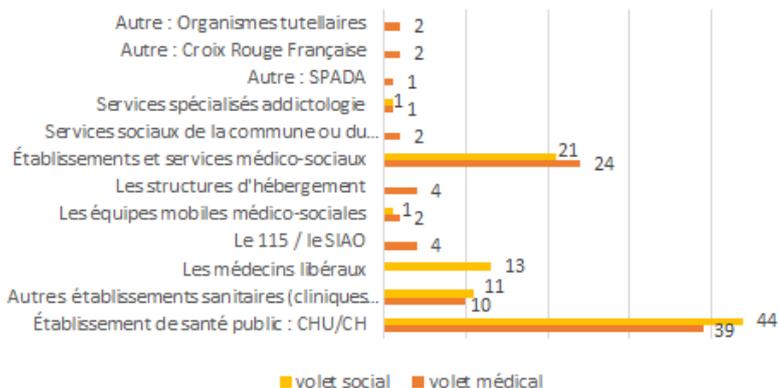
Effectif au 31.12.2023 = 20

91
demandes d'admission
4 commissions

Origine des demandes



Structure à l'origine de la demande



Service à l'origine de la demande	Nombre
Médecin d'urgence	1
Médecine interne ou Maladies infectieuses	13
Hépatogastro-entérologie	1
Psychiatrie	3
Oncologie	9
Pneumologie	1
ORL	1
Néphrologie	7
Soins de suite et de réadaptation (SSR)	3
PASS	1
Autre : Neurologie	4

65% des demandes CHU/CH proviennent des services de Médecine Interne, Oncologie et Néphrologie

Liste d'attente au 31.12.2023 :
3 personnes

L'ACTIVITÉ LAM

91 demandes d'admission

+152% par rapport à 2022

65% des demandes CHU/CH proviennent des services de Médecine Interne, Oncologie et Néphrologie

27 accords

24 entrées
3 décès avant entrée

64 refus

70% de refus
contre 55 en 2022

Motifs de refus	Nombre	Taux
Absence de place disponible (capacité d'accueil atteinte)	16	25%
Etat de santé ne nécessitant pas un séjour médicalisé	15	23%
Non adapté à la personne eu égard à son état de santé (erreur d'orientation)	7	11%
Structure non adaptée au regard de la pathologie	17	27%
La personne bénéficie d'un logement adéquat	2	3%
Refus de la personne (géographie, structure non adaptée...)	2	3%
autre, préciser :		
Admission sur une autre structure	4	6%
Retour au pays	1	2%

L'ACTIVITÉ LAM

44

personnes différentes
dont une ayant réalisé deux séjours

45

séjours

sont comptabilisées les personnes prises en charge quelle que soit l'année d'entrée ou de sortie

24

entrées

séjours ayant débutés en 2023

25

sorties

séjours ayant pris fin en 2023

nuitées

7281

373

DMS

mini 11 jours
maxi 5 ans et 29 jours

2

turn-over
par place

La DMS est calculée sur l'ensemble des PEC au 31 décembre ou à la date de sortie

La plus longue durée de séjour est de 5 ans et 29 jours. Il s'agit de personnes âgées sans ressources dont le titre de séjour ne permet pas l'accès à l'ASPA (allocation de solidarité aux personnes âgées).



Taux de remplissage
- Taux d'absentéisme
Taux d'occupation

Taux de remplissage



Taux d'occupation



LE PUBLIC LAM

L'analyse du public est basée sur les 45 séjours



14 nationalités

67% hors UE
33% UE



20% NON francophone

9 personnes ont eu besoin d'un traducteur

6 très régulièrement
1 assez régulièrement
2 occasionnellement

76%



35 < 70 ans

24%



28 < 68 ans

LAM La Chamberrie

HIER

DEMAIN

51% LHSS 37 ⁽¹⁾
13% hôpital
11% hébergement d'urgence
10% hébergement amical
6% SSR
4% LHSS hors 37
4% CADA
2% rue

1/2 sans ressources

13% RSA
13% ADA
11% AAH
7% retraite

9% sans couverture sociale

44% CSS
24% AME
12% complémentaire santé
9% SUV
3% régime général seul

16% décès
16% logement
12% fugue, inconnu
12% pension de famille
12% retour au pays
8% fin de PEC
8% ACT
8% établissement pour personnes âgées
4% "Un chez soi d'abord"
4% centre d'hébergement

(1) Les LHSS peuvent accueillir des personnes dont la pathologie est incompatible avec un hébergement 115 dans l'attente d'une entrée LAM. Les LHSS peuvent aussi, pour leurs patients, découvrir des pathologies chroniques avec des traitements longs nécessitant une admission en LAM.



Situations complexes (critères ARS)

Gravité de la maladie	16
Complexité administrative	18
Éloignement culturel du soin et de la santé (grande précarité, origine culturelle et langue)	42
Comportement	23
Maltraitance / Violence	2
Autre : HAD	3

calculé sur l'ensemble des PEC de l'année



Caractéristiques d'addiction

Alcool	5
Tabac	7
Médicaments	1
Poly-usage (au moins 3 : cannabis, cocaïne, alcool)	4
En cours de traitement par substitution	2

calculé sur les admissions de l'année

Pathologies impactant le comportement :

24% problématique addictive (alcool, toxiques...)

9% troubles psychiatriques

25% troubles neurologiques

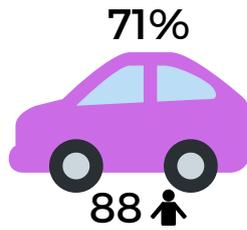
16% sous mesure de protection de majeur

10% en fauteuil roulant
24% difficulté à se mouvoir

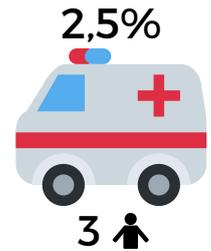
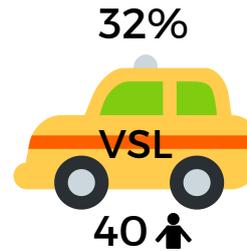
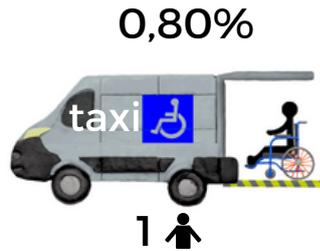
L'ACTIVITÉ MÉDICALE

124 bénéficiaires
de transports

transports assurés par
La Chambrière



transports sanitaires



motif
médical
d'admission

LHSS

Motif principal

- 19% traumatologie
- 10% dermatologie
- 10% infections
- 10% cancers
- 7% troubles psychiatriques
- 6% diabète insulino-dépendant

Comorbidités

- 25% addictions
- 17% pathologies chroniques
- 11% artérite/HTA
- 10% troubles psychiatriques
- 4% altération de l'état général/
dénutrition

LAM

Motif principal

- 25% cancer en phase avancée
- 17% infections
- 13% cancers en cours de
traitement
- 13% troubles neurologiques

Comorbidités

- 16% artérite/HTA
- 11% addictions
- 9% troubles rénaux
- 7% troubles cognitifs

L'ACTIVITÉ MÉDICALE

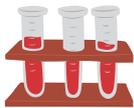
Bénéficiaires d'actes de...



LHSS
79 personnes

Biologie	35
Imagerie	30
Education thérapeutique	13
Education à la santé	34
Coordination de soins infirmiers	33
Réduction des risques (addictologie, sexualité...)	22
Soins infirmiers techniques (pansements, prélèvements...)	42
Préparation de pilulier	68

Kinésithérapie	11
Santé mentale / Psychiatrie	24
Dermatologie / Pédicurie	11
Addictologie	12
Soins bucco-dentaires	9
Gynécologie	2
Maladies infectieuses	2
Dépistage de la tuberculose	8
Dépistage VIH, Hépatite, IST	2
Vaccination	20
Orthophonie	1
Maison des femmes	2
PMI	3



LAM
45 personnes

Biologie	39
Imagerie	33
Education thérapeutique	23
Education à la santé	34
Coordination de soins infirmiers	35
Réduction des risques (addictologie, sexualité...)	10
Soins infirmiers techniques (pansements, prélèvements...)	37
Préparation de pilulier	45

Kinésithérapie	15
Santé mentale / Psychiatrie	11
Dermatologie / Pédicurie	11
Addictologie	4
Soins bucco-dentaires	18
Dépistage de cancers	3
Dépistage de la tuberculose	1
Vaccination	29
Orthophonie	6

L'ACTIVITÉ SOCIALE

LHSS

79 personnes

LAM

45 personnes

7

demandes d'aides financières

15

87%

accès aux droits

93%

84%

santé

93%

91%

hébergement / logement

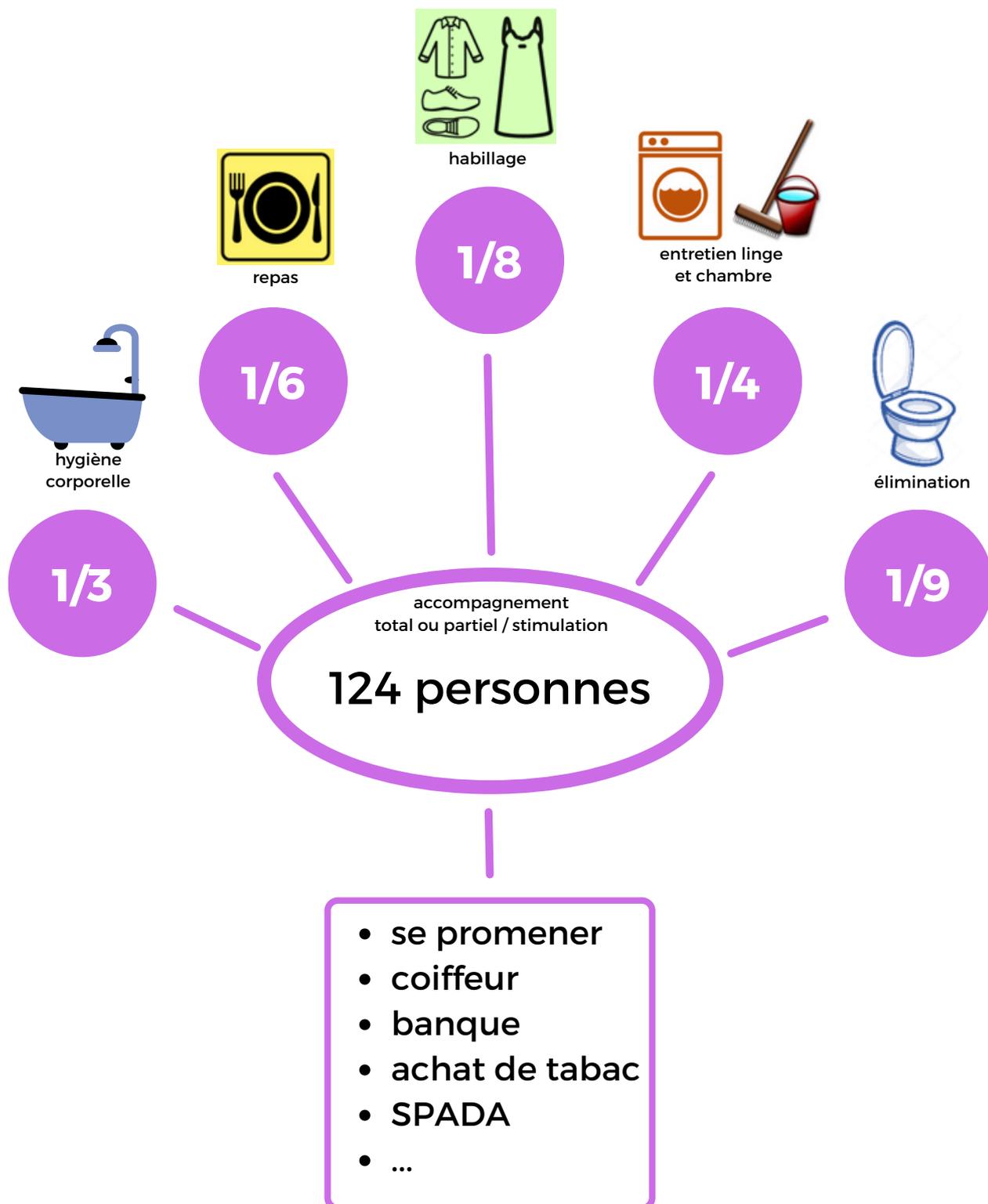
76%

41%

enfant / famille

38%

LE QUOTIDIEN LHSS/LAM



L'ACTIVITÉ SOCIO-CULTURELLE

PARTENAIRES

- Cultures du Cœur
- CCCOD
- "Main dans la main 37" (cadeaux de Noël)
- FAS (CRPA, CDPA)
- Musée des Beaux-Arts de Tours
- Capsul Collectif
- UFOLEP

ACTIVITÉS LUDIQUES & SPORTIVES

- 2 Lotos (15 👤)
- 20 sessions de jeux de société (25 👤)
- 1 Mølky (7 👤)
- 2 séances UFOLEP (2 👤)
- 36 Pétanque (11 👤)
- 1 Escape game (3 👤)

SORTIES CULTURE

- 5 Bibliothèque (4 👤)
- 2 CCCOD (5 👤)
- 1 Muséum d'Histoire naturelle (3 👤)
- 1 Musée du Compagnonnage (2 👤)
- 1 Cathédrale de Tours (3 👤)
- 4 Cinéma (13 👤)

ACTIVITÉS INTER-STRUCTURES

- Fresque du climat / Conversion carbone
- Tournoi de pétanque
- Marché de Noël
- Piques-niques
- Atelier arts plastiques

SPECTACLES DU VIVANT

- 2 Concerts sur site (25 👤)
- Feu d'artifice du 14 Juillet
- 2 Festivals (8 👤)

ATELIERS

- 7 Repas collectifs (29 👤)
- 4 Bricolage (7 👤)
- 10 Cuisine (4 👤)
- 7 Décorations de Noël (12 👤)
- 4 Réparation de vélo (3 👤)

JOURNÉES DÉCOUVERTE

- Paris, Loches,
Montbazou, Amboise
Mer & Lacs

L'ACTIVITÉ SOCIO-CULTURELLE

LA PARTICIPATION



Les devoirs du délégué.e c'est :

- Être motivé.e et participer activement
- Un mandat d'un an
- Représenter un groupe de personnes
- Vouloir intégrer une équipe dynamique
- Ne pas avoir peur de donner son avis
- Assister aux 4 réunions du comité de pilotage de l'année
- Dépenser beaucoup d'énergie
- Assister aux 4 plénières CRPA de l'année
- Vouloir faire changer les choses d'un collectif

Être délégué.e du CRPA c'est :

d'après les délégués actuels

- Un investissement personnel
- S'exprimer
- Donner de son énergie et de son temps
- Organiser collectivement des plénières
- Se former
- Un engagement
- Participer aux côtés de professionnels à des réunions
- Du bénévolat avec tous les frais pris en charge
- Découvrir de nouvelles horizons
- Ecouter et être dans l'action
- Acquérir des connaissances dans le milieu social
- Travailler en équipe

3 CRPA - 1 CDPA
 5 Réunions de résidents + 2 CoViLo
 2 Élections de délégués
 4 Groupes de travail Règlement cuisine pédagogique
 3 Groupes de travail Livret d'accueil
 3 CVS

Être délégué.e ça m'a apporté :

d'après les délégués actuels

- + Un changement dans la vie de tous les jours
- + Des rencontres
- + D'écouter les autres et de canaliser ma prise de parole
- + De représenter la FAS
- + De la valorisation
- + De réapprendre à me lever les matins
- + Du vocabulaire, beaucoup moins de gros mots
- + De faire de nouvelles rencontres
- + De la confiance en moi
- + De me sentir utile
- + Un bien être personnel et familial
- + Des découvertes
- + De la gaieté, joie et enthousiasme
- + De l'épanouissement

Nos engagements envers les délégués :

- Tous les frais sont pris en charge
- Organisation de moments conviviaux
- Le respect des paroles de tous
- Un cadre bienveillant
- Faire avec les capacités et savoirs de chacun
- Un accompagnement individuel dans le cadre de la participation
- Un accès à des informations et formations
- Un contact privilégié
- Une adaptation aux besoins de chacun

Charte du CRPA pour lutter contre les violences faites aux femmes et aux hommes

“BIEN DANS...”



OBJECTIFS

- Soulager les douleurs
- Prendre soin de soi
- Se (re)mobiliser
- Valoriser l'image de soi
- Redonner confiance en soi
- Avoir du bien-être
- Donner des repères spacio-temporels
- Trouver de l'apaisement
- Créer du lien
- Améliorer la qualité du sommeil

79 séances
131h30
de volume horaire

48% en atelier collectif
52% en séance individuelle

RÉUNIONS

thématiques Bien dans...

33 réunions d'équipe
5 rencontres des coordinateurs
3 réunions de résidents
3 rencontres intervenants

INTERVENANTS

spécialistes dans leur discipline

Lucie Coiffure à domicile	Coiffeuse Animatrice BPJEPS
MOREL Patricia et... Damien	Éducateurs sportifs EPGV
CARATIS Lisa	Art-thérapeute
CODES	École de socio-esthétique
Dr MAIRE Alain	Sophrologue - Médecin gériatre
BAUJARD Sandra	Réflexologue - Association SONARA
DUPONT Lysiane	Shiatsu - Praticienne certifiée FFST
BELLIARD Clémence	Yoga - Professeure

Fondation
de
France

ENTRAIDE &

SOLIDARITÉS

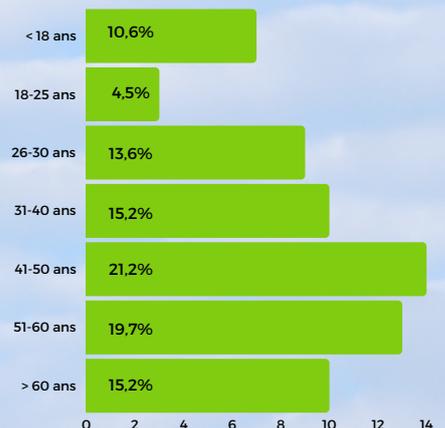

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE
ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS


EPGV
Comité Départemental
Indre-et-Loire

PUBLIC BÉNÉFICIAIRE



- 33 femmes
- 21 victimes de violences conjugales
- 56 personnes en situation de handicap





Développement de l'accessibilité PMR

- potager
- portes d'accès (jardin, cour intérieure...)
- création d'une allée PMR
- installation d'une aire sportive PMR



Réflexion autour des besoins évolutifs du public (pédiatrie, gériatrie...)

Mise en œuvre d'outils liés à la démarche qualité (questionnaire de satisfaction, outils de recueil des besoins et des réclamations...)



Pratiques professionnelles

- refonte du projet animation
- actualisation des outils Loi 2002-2 (livret d'accueil, règlement de fonctionnement, plaquette...)



Aménagement des espaces extérieurs suite aux travaux

Réalisation de travaux paysagers sur les espaces verts extérieurs